

Circuit Inter-régional Jeunes - Etape 2

Pertuis, les 18 et 19 Décembre 2021

REGLEMENT PARTICULIER

1. AUTORISATION

La compétition est enregistrée par la Fédération Française de Badminton sous le numéro de dossier 2100797

2. ORGANISATION GENERALE

Les Juges-Arbitres de la compétition sont :

- * **JF MATHIEU** – Juge-Arbitre Principal,
- * **Bernard SANCHEZ** – Juge Arbitre Adjoint

Le responsable GEO de la compétition est Grigori GERMAIN.

La compétition se déroulera à la Halle des Sports et au gymnase du Tourrier, route d'Ansouis, 84120 PERTUIS

3. CRITERES DE PARTICIPATION

3.1. Licences

Seuls peuvent être admis à participer à une étape les joueurs de nationalité française, licenciés à la Fédération (*dans un club de la Ligue AURA ou PACA ou d'une ligue d'outre-mer*) pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension, au 18 et 19 décembre en respect du règlement de la Fédération.

3.2. Catégories et années d'âge

Un joueur est autorisé à s'inscrire :

- * dans une seule catégorie et année d'âge par discipline,
- * dans des catégories d'âge différentes selon les disciplines (Simple / Double / Double Mixte).

Une paire est autorisée à s'inscrire dans des catégories d'âge différentes en Double et Double Mixte.

Les poussins, benjamins, minimes sont autorisés à jouer dans l'une des catégories d'âge immédiatement supérieure.

Les Joueurs Minibad ne sont pas autorisés à participer à la compétition.

3.2.1. En simple

La compétition est ouverte aux joueurs des années d'âge :

- * **poussin 1** (1ère année), **poussin 2** (2ème année),
- * **benjamin 1** (1ère année), **benjamin 2** (2ème année),
- * **minime 1** (1ère année), **minime 2** (2ème année),
- * **cadet**.

3.2.2. En double et double mixte

La compétition est ouverte aux joueurs des catégories **poussins**, **benjamins**,

minimes et **cadets**.

3.3. Limites de participation

Peuvent s'inscrire à cette compétition :

- * les **poussins** ;
- * les **benjamins classés au minimum P11** dans chaque discipline dans laquelle le joueur s'inscrit ;
- * les **minimes** et **cadets classés au minimum D9** dans chaque discipline dans laquelle le joueur s'inscrit ;

Un joueur qui se surclasse dans une discipline doit remplir les conditions d'inscriptions associées à la catégorie de surclassement.

Ex : *un Benjamin se surclassant en Minime doit être classé au minimum D9 dans la discipline concernée.*

Nota1 : Les poussins pourront s'inscrire dans une catégorie d'âge immédiatement supérieur. Une validation sera faite par la ligue pour surclasser les poussins dont les points n'apparaissent pas.

Nota 2 : Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation, les participants seront retenus selon le critère du meilleur Classement Par Points Hebdomadaire (CPPH) et une liste d'attente sera mise en place.

4. MODALITES D'INSCRIPTION

4.1. Dates diverses

* la **date limite d'inscription** est fixée au **vendredi 26 Novembre 2021 (date de réception du mail)**

* la date de prise en compte du CPPH est fixée au **jeudi 02 décembre 2021** (J-16 jours),

* le **tirage au sort** sera effectué le **Vendredi 03 décembre 2021** (J-15 jours)

* une liste d'attente (LA) sera mise en place dans chaque tableau pour pallier aux éventuels forfaits, dans les conditions fixées par le règlement général des compétitions.

Elle sera diffusée avec **les convocations au plus tard mercredi 08 Décembre 2021** (J-10 jours).

4.2. Montant des droits d'inscription

Le montant des droits d'inscriptions est fixé à **17€** pour une discipline / **20€** pour deux disciplines et **23€** pour trois disciplines.

4.3. Modalités d'inscription

Un joueur peut être inscrit par son Club, son Comité ou sa Ligue.

L'inscription s'effectue au moyen du formulaire d'inscription de la Compétition accompagné du règlement des droits d'inscription.

Seules les inscriptions envoyées par le responsable du Club, Comité, Ligue à l'adresse suivante :

Grigori GERMAIN
234 Boulevard ST Roch
84240 La Tour d'Aigues

mail : grig_fr@yahoo.fr

Le paiement peut s'effectuer par virement avant la compétition ou directement sur place en arrivant lors du pointage.
Attention, aucun joueur ne pourra débiter la compétition sans être à jour financièrement.

4.4. Accompagnateurs

En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur, désigné sur le formulaire d'inscription et présent pendant la durée de la compétition.

Le représentant du joueur se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents et signer une feuille de présence.

Le juge-arbitre peut interdire la compétition aux joueurs se présentant sans représentant à la compétition. Si une délégation de responsabilité est donnée au représentant d'une autre équipe présente, celui-ci doit en attester par une lettre écrite remise au juge-arbitre lors du pointage des présents.

Si les joueurs d'un club/comité sont répartis sur deux gymnases il devra y avoir un représentant dans chaque gymnase. La compétition se déroulera sur 2 gymnases : Gymnase Verdun Ouest, Avenue de Verdun, et Gymnase du Tourrier (route d'Ansouis) 81420 Pertuis.

5. TABLEAUX

5.1. Nombre et structure des tableaux

Il sera proposé des tableaux pour toutes les catégories d'âge (poussin / benjamin / minime / Cadet) et dans chaque discipline (Simple / Double / Double Mixte)

Dans chaque catégorie, le tableau de simple débutera par des poules suivies d'un tableau en Elimination Directe ;

Les autres tableaux se joueront selon les impératifs techniques de l'organisation et dans la limite des horaires indicatifs.

Afin de répondre aux consignes des Ligue AURA et PACA et d'assurer des tableaux homogènes en termes de niveau et de taille raisonnable le nombre maximum de joueur/paires sera de :

- * 12 en simple par année d'âge en poussin, benjamin et minime,
- * 24 en simple en cadet,
- * 12 en double dans chaque catégorie,
- * 24 en double mixte dans chaque catégorie

De plus, sur demande des ligues AURA et PACA dans chaque année d'âge (poussins, benjamins et minimes), chaque ligue aura au minimum trois joueurs/paires (les meilleurs au CPPH) dans chaque tableau.

Nota : Cette mesure a pour but d'assurer un développement harmonieux du territoire et d'entretenir l'émulation entre les 2 régions

En cas de nombre insuffisant d'inscrits dans une catégorie, il sera possible de fusionner certains tableaux.

En application des consignes données par la FFBaD aux Ligues le 2 octobre 2018, la « Règle du X16 » explicitée dans l'§3.2.1 du RGC ne sera pas appliquée sur cette compétition car le CIJ comme le CEJ sont qualificatifs pour le Championnat de France Jeunes.

5.2. Désignation des têtes de séries et têtes de poules

Les Têtes de Séries et Têtes de Poules (benjamins / minimes / cadets) seront définies par le CCPH **du jeudi 02 Décembre 2021**

Les Têtes de Séries et Têtes de Poules poussins seront :

- * définies par « le Top Fédéral Poussins » au **jeudi 02 Décembre 2021** en simple,
- * désignées par le JA Principal après avis des responsables ETR des Ligues AURA et PACA en double et double mixte.

6. MODALITES D'ORGANISATION DE LA COMPETITION

6.1. Horaires indicatifs

- * le samedi à partir de 10 h 00 et jusqu'à 20 h 00 ;
- * le dimanche de 8 h 30 à 16 h 00 (remise des récompenses incluses). Il est à noter que toutes les finales se joueront le dimanche et qu'aucune récompense ne sera remise avant la fin de la dernière finale.

6.2. Volants

Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition. Ils doivent être classés au minimum en catégorie standard (*liste publiée sur le site fédéral*).

Le volant officiel de la compétition sera le **Forza S6000**, en vente au prix de 25 € la boîte. Le stand Lardesports sera présent tout le weekend.

Les volants sont à la charge des joueurs jusqu'aux 1/4 de Finale et fournis gratuitement par le Club de Pertuis pour les 1/2 Finales et Finales.

6.3. Salles

La compétition se répartira dans deux salles avec 15 terrains de jeu au maximum. Le point de rassemblement (chambre d'appel) sera mis en place près de la table de marque afin d'aller plus rapidement sur les terrains. Après le test des volants, un temps de 3 minutes sera accordé pour la préparation.

6.4. Terrains

Les tableaux de la catégorie poussins seront disputés sur des « terrains poussins ».

6.5. Officiels techniques

Les matchs seront effectués en auto-arbitrage tout au long de la compétition. Les finales seront arbitrées (en fonction du nombre d'arbitres disponibles).

6.5 Problème d'infrastructure

Tout volant touchant le plafond ou la structure du gymnase sera considéré comme « **FAUTE** » au Service et en Jeu.

Tout volant touchant un des paniers de basket, sera compté « **LET** » **une fois** au service. (Let permanent pour les filins).

6.6 Conseils entre les points

En raison de l'organisation de la salle, le comité d'organisation se réserve le droit de ne pas installer de chaise de conseiller et le plateau de jeu ne pourrait donc n'être réservé qu'aux joueurs et aux officiels de la compétition.

Les conseils pourront avoir lieu lors des interruptions normales du jeu (*entre les sets et au milieu des sets*) pour toutes les catégories.

Toute personne allant à l'encontre de cette règle devra remonter dans les tribunes.

7. DIVERS

7.1 Tenues

Les joueurs devront obligatoirement porter une tenue de Badminton correcte durant la Compétition. Cette tenue devra être conforme au « Règlement sur les tenues vestimentaires et publicités », Règlement Fédéral entré en Vigueur au 1/09/2020.

Les Polos :

- « Ligues » ne seront autorisées que pour les jeunes inscrits par leur Ligue,
- « Comités » ne seront autorisés que par les jeunes inscrits par leur Comité.

7.2 Forfaits

Tout joueur forfait après la date du tirage au sort devra envoyer un justificatif dans un délai de 5 jours suivant la compétition (certificat médical, arrêt de travail, etc....) à Ligue PACA de badminton – Maison de la mer, Avenue des sables d'or BP505 13895 Fos-sur-mer ou par mail à : competition@liguepacabad.org (en indiquant l'intitulé et la date de la compétition) sous peine de sanction fédérale.

Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par les Juges Arbitres

7.3 Règles antidopage

L'utilisation et l'usage de produits ou substances dopantes (publiés chaque année par l'AFLD) sont interdits.

Tout joueur soumis à un traitement médical devra présenter une ordonnance au Juge-Arbitre Principal avant son premier match.

7.4 Responsabilités

Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vols, pertes, accidents ou incidents durant la compétition.

7.5 Réclamations

Seul le représentant de l'entité (Club, Comité, Ligue) qui a inscrit le joueur sur la feuille d'inscription sera autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

7.6 Acceptation du présent règlement

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement, **y compris celles concernant la crise sanitaire**. Les Juges Arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

Juge Arbitre Principal
MATHIEU Jean-François

Juge Arbitre adjoint
SANCHEZ Bernard